



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100202 - Massif forestier de Longegoutte

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4100202	1.3 Appellation du site Massif forestier de Longegoutte
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/01/2004	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018570895

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,70667°

Latitude : 47,95194°

2.2 Superficie totale

356 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88408	RUPT-SUR-MOSELLE
88467	THIEFOSSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		10,68 (3 %)			C	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	7,12 (2 %)			B	C	B	A
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		7,12 (2 %)			D			
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		0 (0 %)			D			
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	14,24 (4 %)			B	C	B	A
9110 <i>Hêtraies du Luzulo-Fagetum</i>		156,64 (44 %)			B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		7,12 (2 %)			B	C	B	B
9410 <i>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)</i>		89 (25 %)			B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1361	Lynx lynx	p			i	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
B		Tetrao urogallus			i	P			X			X	
B		Aegolius funereus			i	P			X				
B		Bonasa bonasia			i	P			X			X	
I		Somatochlora arctica			i	P							X
I		Aeshna subarctica			i	P							X
P		Andromeda polifolia			i	P							X
P		Carex limosa			i	P							X
P		Drosera intermedia			i	P							X



P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Huperzia selago			i	P						X
P		Scheuchzeria palustris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	9 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N19 : Forêts mixtes	71 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	16 %

Autres caractéristiques du site

Base géologique de granite sur lequel des bandes de grès subsistent. Le creusement de la roche sur le massif entraîne la formation d'une tourbière. C'est un plateau étroit bordé de versants peu pentus.

Vulnérabilité : Peu de menaces, mais il convient d'assurer le maintien du fonctionnement hydrologique des tourbières et de favoriser la régénération lente des peuplements forestiers.

4.2 Qualité et importance

Complexe exceptionnel, bien conservé dans le massif vosgien de "forêt-tourbière" d'altitude : hêtraies-sapinières, tourbières, landes montagnardes. A ces milieux particuliers sont associés des libellules rares en France. Site de grande qualité pour le Grand Tétrás.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	6 %
23	Réserve biologique dirigée	83 %
24	Réserve biologique intégrale	11 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	83 %
29	Réserve biologique	83 %
37	Réserve naturelle volontaire	6 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Tourbière de la Charme (28 ha)	-	6%
24	Forêt communale de Thiéfosse	-	11%
29	RBD de Longegoutte (298 ha)	-	83%
37	RNV de la Tourbière de la Charme (20 ha)	-	6%
80	Ballons des Vosges	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Forêts relevant du régime forestier : Office National des Forêts.
Tourbière de la Charme : Conservatoire des Sites Lorrains.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier et plans de gestion des réserves

Les actions déjà engagées sur le site :

A l'exception de quelques secteurs privés ou communaux (tourbières), ce massif bénéficie du régime forestier et appartient à l'Etat (forêt domaniale).

La Forêt Domaniale de Longegoutte fait l'objet depuis plus de 10 ans d'un programme de conservation en faveur de la protection du Grand Tétrás et des tourbières. L'Office National des Forêts y a créé une Réserve Biologique Domaniale en 1988 (300 ha). L'acquisition d'une partie de la tourbière de la Charme par le Conservatoire des Sites Lorrains ainsi que la mise en place d'une Réserve Biologique Forestière à l'initiative de la commune de Thiéfosse complètent le dispositif de préservation et de gestion conservatoire.

Une sylviculture adaptée pour le maintien du Grand Tétrás y est pratiquée.

Il s'agit d'un chaînon secondaire peu fréquenté et faiblement équipé d'un point de vue touristique.

Un certain nombre d'actions ont été mises en oeuvre afin de limiter les dérangements (réserve de chasse, organisation de la fréquentation sur la tourbière et fermeture de la circulation des véhicules à moteur sur une partie du massif).

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Globalement les actions mises en oeuvre vont dans le sens d'une conservation et d'une amélioration du patrimoine naturel sur l'ensemble des parties sommitales du chaînon de Longegoutte .

En matière sylvicole, il serait important de pérenniser le traitement sylvicole pratiqué dans les forêts domaniales en privilégiant la régénération lente. D'autre part un certain allongement de l'âge d'exploitabilité des bois ou l'instauration d'îlots de vieux bois, serait souhaitable afin de permettre de conserver l'identité et la structure diversifiée des habitats forestiers.

Les tourbières essentiellement intra - forestières ne devraient pas nécessiter d'intervention particulière lorsqu'elles sont bien conservées, si ce n'est en cas d'envahissement récent par les ligneux. Les tourbières perturbées pourraient par contre faire l'objet de restaurations.



La conservation de ces tourbières repose essentiellement sur le maintien de leur fonctionnement hydrologique et sur une limitation des dégradations.